

Oliver Paul

Président Délégué de l'Unafam du Rhône

Entretien avec Olivier Paul, Unafam Rhône



1 Le CHS Saint Jean de Dieu est un hôpital psychiatrique situé dans le 8^e arrondissement de Lyon (France).

2 Le CHS Le Vinatier est un hôpital psychiatrique situé dans la commune de Saint-Cyr, Métropole de Lyon.

3 Le CHS de Saint Cyr au Mont d'Or est un hôpital psychiatrique situé au Mont d'Or, Métropole de Lyon.

4 La notion de rétablissement est définie par l'Unafam comme la possibilité d'une personne en souffrance psychique de reprendre la direction de sa propre vie, pour se réhabiliter, et se réinsérer socialement en s'appuyant sur ses capacités et en maîtrisant de plus en plus ses symptômes. L'Unafam promeut le rétablissement.

Rhizome : *Peut-on dire que l'Unafam représente les usagers, si oui de quelle manière ?*

Olivier Paul : L'Unafam, de par son histoire et de par ses missions représente les usagers, que ce soit les usagers-patients, et les usagers-familles. Pour parler plus concrètement, sur le Rhône, nous intervenons dans pratiquement tous les champs de la santé mentale à travers une cinquantaine de représentations institutionnelles, spécialement à l'agence régionale de santé et au sein des trois hôpitaux psychiatriques. À titre d'exemple, nous avons proposé aux hôpitaux psychiatriques le Centre Hospitalier Saint Jean de Dieu¹ puis au Centre Hospitalier Le Vinatier² une démarche de sensibilisation à l'aide aux aidants à destination du personnel soignant ou médico-social. Notre proposition a également été accueillie positivement au Centre Hospitalier de Saint Cyr au Mont d'Or³. Depuis deux ans, nous échangeons sur l'aide aux aidants avec des centaines de professionnels, soignants, médecins, administratifs ou travailleurs

sociaux. Les effets sont très concrets, plus de deux cent familles supplémentaires se sont dirigées vers l'aide aux aidants. Un mécanisme vertueux se met en place. Ce n'est jamais facile, mais c'est faisable.

Rhizome : *Que revendiquent les familles aujourd'hui quant à la prise en charge des personnes souffrant de troubles en santé mentale dans le domaine de la psychiatrie publique ?*

OP : Nous agissons pour le soin, les ressources des personnes malades, leur logement, leur accompagnement, leur protection, leurs activités et leur travail, l'aide aux aidants.

Rhizome : *Quelle place avez-vous à la commission de relation avec les usagers et de la qualité de la prise en charge (CRUCPC) ?*

OP : L'Unafam est présente dans toutes les CRUCPC. Une de nos missions est d'accompagner les remarques et plaintes des familles, mais aussi des personnes en souffrance psychique. L'Unafam peut faire émerger et contribuer sur certains sujets et y contribuer tels que les urgences, la bienveillance, l'ambulatoire et les équipes mobiles, l'aide aux aidants, ou même, et cela arrive de plus en plus souvent, sur la notion de rétablissement⁴.

Rhizome : *Êtes-vous satisfait de l'évolution de la psychiatrie publique ? Et quelles sont vos relations avec les médecins ?*

OP : Un virage important me semble en cours. Il y a le développement de l'ambulatoire en articulation avec les équipes mobiles et la réhabilitation. Les notions du rétablissement font leur chemin, sur le terrain l'utilisateur est de plus en plus acteur de sa propre vie. La famille passe du statut de « famille pathogène » au statut de « famille partenaire ». Se répand la conviction qu'un rôle partenarial et adapté des familles est le bienvenu tant dans l'exercice des missions de chaque professionnel que dans la réussite des missions des établissements. Le virage est loin d'être achevé : difficultés criantes sur le logement, sur le travail accompagné, le manque de ressources, l'insuffisance de structures pour les trop nombreuses situations difficiles.

Rhizome : *Qu'en est-il de la représentation des familles en situation de précarité, ou des familles issues de l'immigration, et de leur place à l'Unafam ?*

OP : J'ai le sentiment que l'Unafam se renforce, s'ouvre à des situations encore plus diversifiées, représente mieux les usagers, en lien de plus en plus étroit avec les professionnels. Ainsi, nos accueils reçoivent de plus en plus de familles issues de l'immigration dont les proches sont en très grande difficulté après avoir été réorientés vers notre association par les professionnels.

L'Unafam : représentants des familles et des proches

L'Unafam est une association reconnue d'utilité publique qui accueille, soutient, et informe les familles confrontées aux troubles psychiques d'un des leurs.

L'Unafam contribue à l'élaboration de la politique de santé dans le domaine de la psychiatrie.

L'Unafam défend les familles et les malades auprès des élus et des responsables.

L'Unafam est présente dans toutes les régions et départements français.

L'Unafam déploie son activité d'accueil, de formation et de défense des droits grâce aux 2000 bénévoles et à la vingtaine de salariés, répartis entre le siège et les délégations régionales et départementales. L'association anime ainsi plus de 300 points d'accueil, répartis dans toute la France.



Pour aller plus loin...

Nous vous invitons à aller sur le site de l'Unafam : <http://www.unafam.org/>